

## **Bibliographie :**

### **Les sources :**

Paul Arnaud, *Les sources de l'histoire ancienne*, Paris, Belin, 1995.

César, La guerre des Gaules.

### **La Gaule celtique et romaine.**

Christine Delaplace, Jérôme France, *Histoire des gaules*, Armand Colin, Cursus, 1995. (938.4 DEL)

Christian Goudineau, *Par Toutatis ! Que reste-t-il de la France ?* 2002, 182p. (938.4 GOU)

Christian Goudineau, *César et la Gaule*, Seuil.

Venceslas Kruta, Les Celtes. *Histoire et dictionnaire*, Robert Laffont, Bouquins, 2000. (938.003 KRU)  
( la 1<sup>er</sup> partie sur les données et matériaux et les faits).

Paul M. Martin, *Vercingétorix*, Perrin 2001.

Panorama des sources disponibles.

Thèse de l'auteur : Vercingétorix était un piètre politique mais un grand stratège, alors qu'on a le plus souvent pensé l'inverse.

François Malrain, Véronique Matterné et Patrice Méniel, *Les paysans gaulois*, 2002.

W. Van Andringa, *La religion en Gaule romaine. Piété et politique ( I-III ap jc)*, 2002.

La réorganisation politique de la Gaule s'appuie sur un réaménagement du domaine religieux ( introduction de nouveaux dieux, élimination des druides) et de ses territoires ( au centre des villes les dieux romains, à la périphérie des dieux gaulois).

Tdc, *La ville gallo-romaine, une greffe réussie*, n°747 1998.

Le magazine *l'Histoire* :

N° 96, pages 26 - 32 : « Nos ancêtres... les Grecs ! » CHUVIN, Pierre.

N° 119, pages 87 - 89 : « Vercingétorix devant César : quatre récits pour une reddition » de MARTIN, Paul.

N° 176, pages 34 - 44 : « Les Gaulois n'étaient pas des barbares » de GOUDINEAU, Christian.

N° 203, pages 14 - 16 : « Campagnes gauloises à l'heure romaine » de LANÇON, Bertrand.

N° 209, pages 48 - 51 : « Toutatis, Ésus, Taranis : étranges dieux gaulois » de CADOUX, Jean-Louis.

N° 218, pages 84 - 89 : « Vercingétorix, l'homme qui voulait être roi » de LE BOHEC, Yann.

N° 282, pages 34 - 39 : « C'est César qui a inventé la Gaule » de GOUDINEAU Christian.

N° 282, pages 40 - 51 : « Des barbares très civilisés » de REDDÉ Michel.

## Lexique :

**Droit de cité (citoyen romain) :** Les habitants de Rome et de l'Italie sont citoyens romains, ils ont des privilèges par rapport aux habitants des provinces de l'Empire : les pérégrins. Mais peu à peu, le droit de cité va être étendu à tous les hommes libres de l'Empire (édit de Caracalla en 212 ap JC).

Le droit de cité donne des :

- Droits civils : droit de porter les trois noms romains (nom propre, prénom, surnom), droit de libre mariage, droit de posséder, droit de plaider et témoigner en justice
- Droits politiques : droit de voter à Rome et d'être éligible (magistrat).

**Ex-voto :** Ex-voto : offrande faite à un dieu.

**Fibules :** Parmi les objets d'usage courant, les **fibules** ont été exécutées avec un soin particulier. Ancêtre de notre épingle à nourrice, la fibule servait de broche pour fermer les vêtements.

**Gaule Transalpine et Cisalpine :** Les Romains distinguaient deux Gaules séparées par les Alpes. La Gaule Cisalpine (en deçà des Alpes en se plaçant du côté italien) est la Gaule du Nord de l'Italie et de la plaine du Pô. La Gaule Transalpine (au-delà des Alpes) est la Gaule proprement dite, elle correspondait à la France actuelle ajoutée de la Belgique, de la Suisse et de la rive gauche du Rhin.

**Hallstatt :** nom donné au premier âge du fer en Europe (-1000 à -500). Hallstatt est une bourgade des Alpes autrichiennes de 1600 hab. Elle tire son nom de la montagne de sel (Salzberg) où l'on exploitait le sel gemme depuis le Ier millénaire avant notre ère. On y exhuma un trésor archéologique prodigieux qui attestait l'existence d'une civilisation celte (700 à 500 ans av JC), au premier âge du fer.

Ces tombes contenaient notamment des épées de fer décorées d'or, des poignards en bronze et de nombreux chars. Les habitants du site exploitaient le sel gemme, denrée précieuse dont le commerce était en plein essor en Europe. Pour le deuxième âge du fer, voir l'article "La Tène".

**OPPIDUM** (mot latin, pluriel oppida) : ville gauloise fortifiée. Ce nom désigne chez César une des formes d'habitats groupés qu'il rencontre en Gaule au cours de sa conquête. L'oppidum est le plus souvent une agglomération gauloise de hauteur et fortifiée. Les oppida se sont développés à la fin du IIème siècle av JC, au moment où la civilisation celtique est à son apogée. L'oppidum est à la fois un centre militaire, administratif, politique (capitale de certains peuples, comme Bibracte, capitale des Eduens), religieux et commercial. Les plus grands peuvent atteindre 300 ha (surface très largement supérieure à celle de la zone bâtie).

**Panthéon :** ensemble des divinités d'une religion **polythéiste**.

**Sacrifices humains :** les Celtes offraient des sacrifices humains à leurs dieux, il s'agissait de prisonniers enfermés dans de grands mannequins d'osier et brûlés vifs, plongés la tête dans un chaudron jusqu'à ce que mort s'ensuive, ils pouvaient aussi être pendus aux branches des arbres.

**Syncrétisme :** fusion ou mélange de plusieurs doctrines religieuses plus ou moins cohérentes. On peut aussi employer le mot "acculturation".

**La Tène :** nom donné au deuxième âge du fer en Europe. La culture de La Tène succède à la culture de Hallstatt, et occupe comme elle la zone où s'est constituée la civilisation celtique, entre Rhin et Danube. Le nom est tiré de la station suisse de La Tène, sur le lac de Neuchâtel, dont les découvertes archéologiques ont été très importantes (plus de 2500 objets).

### 3) *La naissance d'une civilisation gallo-romaine.*

#### **Les lieux de cultes :**

A partir du I<sup>er</sup> siècle, le temple peut être construit en pierre, selon les nouvelles techniques apportées par les Romains. Les sanctuaires comportent un espace sacré clos par une enceinte, ils renferment un ou plusieurs temples, parfois des bâtiments annexes : bassins, thermes, portiques, théâtres...

Dans tous les sanctuaires, les fidèles offrent des **ex-voto** : autels, statuettes de la divinité, vaisselles plus ou moins précieuses, feuilles d'argent découpées et estampées, pièces de monnaie, **fibules**, vases, anneaux... Les Gaulois rendent aussi un culte domestique aux dieux Lares (protecteurs de la maison) et à leurs divinités préférées, chargées d'assurer la prospérité du foyer (déesses mères, Epona...). Là encore, les Gaulois ont su conserver leurs dieux tutélaires tout en ouvrant leur maison à la romanisation.

#### **Le culte des morts :**

Les Gaulois croyaient en la survie de l'âme et à la nécessité d'accomplir certains rites pour le repos du défunt et la purification des vivants. D'autre part, on redoutait la vengeance des défunts si on négligeait les rites funéraires. Deux modes de sépultures ont été pratiqués, l'incinération domine du I<sup>er</sup> siècle au III<sup>ème</sup> siècle, ensuite l'inhumation s'impose.

Lors de l'incinération, le corps était brûlé dans une fosse ou sur un bûcher. Les cendres étaient triées et lavées avant d'être rassemblées dans une urne en terre cuite, en verre, en métal ou en pierre. Un coffre en pierre ou en plomb protégeait l'urne.

Pour l'inhumation, le corps était déposé dans une fosse ou enfermé dans un cercueil en bois, en pierre ou en plomb. Il n'y a pas de grandes sépultures collectives comme en Italie, les Gaulois préfèrent une demeure individuelle. Les propriétaires ruraux se font enterrer dans leur domaine, les citadins achètent un terrain, le long des routes, à la sortie des villes (les sépultures sont toujours situées en-dehors des agglomérations).

Incinéré ou inhumé, le mort est souvent accompagné d'un mobilier funéraire (objets personnels ou religieux) et d'offrandes alimentaires. Une inscription latine peut indiquer le nom du mort, son âge, sa profession, ses titres... Des symboles : croissants de lune, représentations de divinités protègent parfois le défunt.

#### **Conclusion :**

On peut donc bien parler d'un certain syncrétisme entre la religion gauloise et la religion gréco-romaine. La religion des Gaulois, à la période de l'occupation, est traditionnellement qualifiée de "gallo-romaine" (bien que l'expression "gallo-romain" ne fût jamais employée à l'époque) pour marquer les changements effectués après la conquête. Mais l'assimilation des divinités celtes aux dieux gréco-romains semble assez superficielle et complexe compte tenu des particularismes de chaque peuple, de chaque tribu en matière religieuse, Paul-Marie Duval emploie le terme de juxtaposition au lieu d'assimilation.

L'assimilation n'est pas non plus uniforme, elle est plus marquée dans les villes et le long des voies de communication. Plus sensible dans les classes cultivées, elle fut à peu près nulle dans les campagnes. On remarque même que les tendances indigènes reprennent des forces à partir de la fin du II<sup>ème</sup> siècle et au III<sup>ème</sup> siècle, comme si après le moment de curiosité passé, les traditions reprenaient le pas. Les Gaulois ont collaboré avec l'occupant mais, ils ne se sont jamais convertis en matière religieuse. Pour cela, il faudra attendre l'avènement du christianisme.

Attention aux clichés, aux représentations courantes mais non confirmées. Par exemple, sur les druides (aucune serpe d'or n'a été retrouvée), la nourriture : les Gaulois mangeaient peu de sangliers... n'est-ce pas Obélix? (les Gaulois n'étaient pas des chasseurs, ils mangeaient plutôt des porcs domestiques et des chiens...)

## 2) La prospérité de la « paix romaine ».

La romanisation est le fait de devenir romain, d'abord par la langue et la façon de vivre, ensuite par l'acquisition de la citoyenneté romaine (**le droit de cité**, c.f. le lexique).

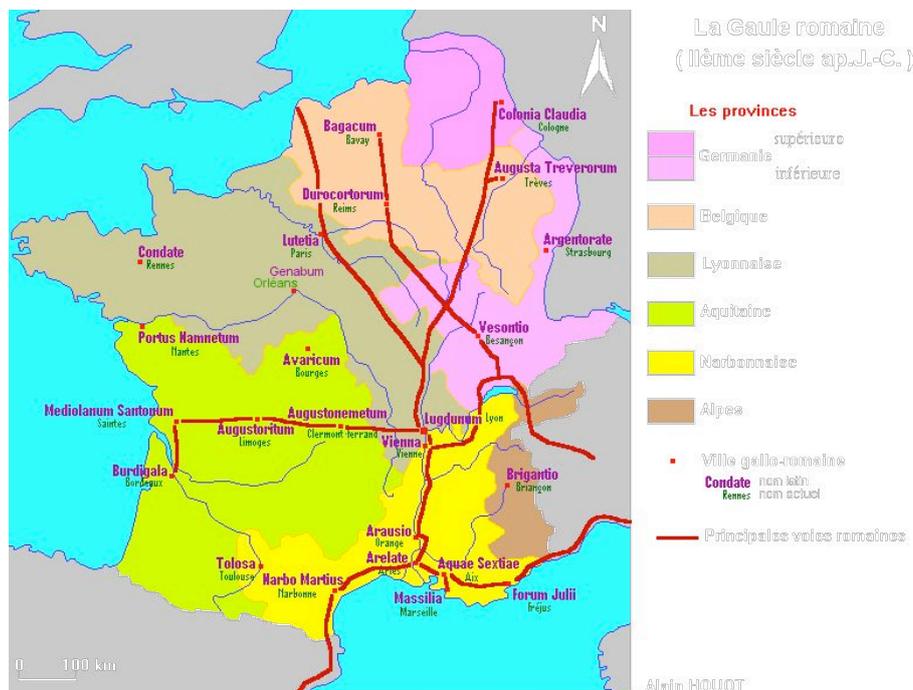
Malgré quelques révoltes, les Gaulois acceptent cette domination. La romanisation des Gaulois est rapide : ils adoptent le latin, ils identifient les dieux des Romains à leurs propres dieux. Dès le premier siècle, de nombreux Gaulois sont faits citoyens romains. Certains d'entre eux deviennent chevaliers et même sénateurs.

Les Gaulois paient de lourds impôts. Des colonies sont installées sur l'ensemble de la Gaule. Lyon, devient l'une des capitales de l'administration romaine (voir carte ci-dessous).

Dans les différentes provinces créées, chaque peuple Gaulois est organisé en cité, dont le territoire est dirigé depuis une ville qui sert de chef-lieu. Les villes de Gaule sont construites sur le modèle des villes romaines.

L'agriculture gauloise profite de la paix romaine et les campagnes se transforment. Autour de leur villa, les grands domaines agricoles se multiplient. Elles produisent surtout des céréales et, dans le Sud, du vin. Les productions gauloises sont exportées vers le reste de l'empire. La grande voie commerciale est le Rhône qui relie la Méditerranée aux régions du Rhin (voir carte ci-dessous).

La céramique et le travail des métaux font la réputation des artisans gaulois. Les échanges commerciaux sont importants, sur les fleuves de nombreux bateaux assurent le transport des marchandises en direction de la Méditerranée. Ce négoce fait la fortune des notables installés dans les villes.



**Taranis** : c'était la divinité principale, le dieu du tonnerre (taran) et des forces cosmiques (symbolismes : la roue et la foudre), il sera assimilé à Jupiter.

**Teutatès** ("tribu") : il était avec Taranis l'un des dieux sanguinaires de la Gaule (sacrifice des humains par noyade?). Les Romains l'identifièrent au dieu Mars. Il revêt autant de formes qu'il existe de groupes humains, on en a dénombré environ quatre cents, dont un grand nombre d'avatars féminins. Teutatès a pu être simplement un nom de chef ou héros divinisé dans la tribu, ce qui expliquerait qu'on le trouve partout sous des noms et formes différents. Il est le protecteur de la tribu et symbolise le serment donné.

**Belanos**: ("brillant") dieu de la lumière et guérisseur qui s'apparente à l'Apollon gréco-romain.

**Epona** : (dérivé du mot gaulois "epos" : le cheval et du suffixe "ona" indiquant le caractère divin), c'était la déesse des Equidés (chevaux) ainsi que de ceux qui les montaient ou les soignaient.

Les Gaulois ont laissé un art plein de mystère et fantastique où la spirale et les figures animales occupent une place importante. Dès ses débuts, il s'agit d'un art stylisé qui ne cherche pas à copier la réalité ni à en donner une image idéale. L'art celte est essentiellement un art de petits objets, souvent utilitaires.



Mosaïque du calendrier agricole III siècle, Musée de Saint Germain en laye.

## **II. La romanisation de la Gaule.**

### *1) La conquête des Gaules.*

Cette conquête est relatée par César lui-même dans son ouvrage portant le même titre. Il faut souligner que les sources de l'époque étant rares, c'est quasiment le seul point de repère dont nous disposons. Notons également que ce récit ne peut-être que partial.

Depuis 125 avjc, Rome occupe la Narbonnaise.

En 59 avjc, le Sénat romain désigne Jules César comme proconsul des provinces de Cisalpine et de Narbonnaise. C'est le moment où un peuple celte, les Helvètes, menacé par les Germains, émigre vers l'Ouest et demande la protection de Rome.

César se pose en libérateur des cités gauloises menacées. À la suite de deux campagnes très rapides en 58 et en 57 avjc, il refoule le chef germain Arioviste au-delà du Rhin. Dans le même temps, il s'efforce de persuader les cités gauloises d'accepter sa protection.

Cette politique provoque des résistances et des représailles sanglantes. Suite à un rassemblement des tribus gauloises, un soulèvement général se met en place sous la direction d'un noble Arverne : Vercingétorix. Malgré une victoire sur les Romains à Gergovie, il est contraint de se replier en 52 avjc sur l'**oppidum** d'Alésia où il subit une cuisante défaite.

### 3) *La vie économique.*

Les villes sont peu nombreuses. Ce sont avant tout des places fortes (**oppida**) situées sur des sites défensifs et protégés par des remparts de bois et de pierre dits « murs gaulois ». C'est un lieu de regroupement pour mener des campagnes militaires.

Le plus grand nombre habite des chaumières, isolées dans les campagnes et les forêts, ou bien se regroupe en village (idée d'une « gaule chevelue »). Les Gaulois sont des artisans habiles à travailler le bois et le fer, l'étain et l'argent, à incruster l'émail.

La Gaule possède une économie prospère. Blé et orge y sont cultivés sur des domaines appartenant à des « chevaliers » avec un outillage de qualité. On y élève bovins et chevaux. On y exploite les métaux et les bois des vastes forêts.

### 4) *La vie religieuse et artistique.*

Les Celtes étaient **polythéistes**, ils adoraient un **panthéon** de nombreuses divinités qui étaient, à l'origine, des dieux de la végétation, de la guerre et en même temps des divinités tutélaires (protectrices). En vertu de cette triple fonction, les divinités étaient souvent représentées soit avec trois visages ou trois têtes différentes, soit sous l'apparence de trois personnes identiques.

Les dieux locaux étant également innombrables, il est difficile de faire la liste de tous les dieux. Ceux-ci se mélangeaient aux vivants de la terre, chez les Celtes, il y avait des échanges permanents entre les êtres imaginaires et les hommes.

Selon les témoignages des « anciens », les Celtes sont des hommes très pieux, honorant dans les bois et les sanctuaires, des dieux forts divers (personnages masculins, déesses-mères, divinités animales). Les sanctuaires ne sont pas forcément des temples mais plutôt des lieux sacrés situés dans des forêts, autour d'un arbre ou d'une source. **Polythéistes**, ils envisagent une certaine immortalité de l' « âme ».



## ***Par toutatis ! que reste-t-il de la gaule ?***

### ***I. Les origines celtes de la Gaule.***

#### *1) Un creuset de population.*

Les Celtes sont des Indo-européens dont l'origine demeure mystérieuse. On les cerne pour la 1<sup>er</sup> fois avec précision

- ❑ Dans l'actuelle Autriche : la civilisation d'**Hallstatt** dure entre 800 et 500 avjc environ.
- ❑ Puis jusqu'à l'ère chrétienne, c'est le site de La Tène (suisse) qui sert de référence (tombes à fosse, épées longues, bijoux).

Durant le 1<sup>er</sup> millénaire avjc, ils émigrent par petits groupes, qui dominent sans les éliminer, les populations vaincues contribuant à créer des peuples mixtes.

Présents dans les régions alpines et danubiennes, ils gagnent le Nord de la Gaule et de là se dispersent sur des terres fort diverses :

- ❑ En Bretagne.
- ❑ En Espagne, les Celtibères.

Au IV et au V siècle, d'autres populations celtes se répandent en Grande-Bretagne, en Irlande, submergent l'Italie du Nord (Gaule Cisalpine), saccagent Rome et Delphes et s'implantent en Asie mineure (les Galates d'Anatolie).

Cette expansion ne leur permet cependant pas de former un empire organisé. Leur culture, leur organisation politique et sociale constituaient les seuls points communs les unissant.

#### *2) L'organisation politique et sociale.*

Le monde celte se caractérise par des cités dominées par une aristocratie.

En **Gaule Transalpine**, se répartissent une soixantaine de cités, ou peuples, opposés les uns aux autres. Ces peuples se composent de tribus et de familles, l'organisation clanique prime dans la répartition des pouvoirs.

L'autorité appartient à des chefs guerriers appelés chevaliers. Ils sont armés de longues épées de fer et entourés de fidèles totalement dévoués. Ces chefs ont pour coutume de se rassembler en plein air pour des assemblées souvent agitées.

Les druides forment un clergé respecté : prêtres ou prêtresses, ils font aux dieux des offrandes d'objets. Ils pratiquent des sacrifices d'animaux ou de prisonniers vaincus. Chaque année, ils se réunissent au pays des Carnutes, au centre de la Gaule pour régler les conflits entre cités.

Le reste de la société est composé du peuple des artisans et des agriculteurs complètement dévoué au respect de cette hiérarchie. Les conflits entre « tribus » et « peuples » permettent l'utilisation d'esclaves.